

ACADÉMIE DE NANTES

ÉTABLISSEMENT : Collège Georges Gironde
SEGRÉ

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 27 septembre 2022

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 19 septembre 2022

Présidence de : M. ROUSSEAU - Principal

Quorum : 15

Nombre des présents : 21 votants

Nombre d'absents excusés : 7

Sommaire des questions traitées	Décisions	Pages	N°Acte	Pièces jointes
• Affaires générales				
Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 12 juillet 2022	Vote	3	1	
• Affaires pédagogiques				
Bilan de rentrée 2022				
Rapport pédagogique annuel 2021/2022	Vote	4	2	
Charte de la communication	Vote	4	3	
• Affaires financières				
Remise d'ordre	Vote	5	4	
DBM pour information et vote	Vote	5	5	
Projets pédagogiques, sorties et voyages scolaires	Votes	6-9	6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13	
Conventions	Votes	9-10	14, 15, 16, 17	
Vote tarifs	Vote	10	18	
Bilan Pyrénées	Vote	11	19	
Charte voyages	Vote	11	20	
• Questions diverses				

Le Président
M. ROUSSEAU



Le Secrétaire
M. BULTEAU

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 27 septembre 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	P. Rousseau	X						
	Adjoint	A. Bulteau	X						
	Gestionnaire	B. Boisramé	X						
	CPE	S. Marandon	X						
	Directeur Segpa	O. Pageau	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement : CD du Maine et Loire	G. Grimaud	X						
	Anjou Bleu communauté	C. Chauveau	X						
	Commune nouvelle Segré en Anjou Bleu	C. Romann			X				
Personnalité qualifiée		C. Guineheux	X						
Total	8 présents								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. Mage			X	Mme Moreau			
		M. Gentilhomme			X	Mme Sararols	X		
		Mme Valais	X			Mme Leray A.			
		Mme Ordonaud				Mme Legault			
		M. Orain	X			Mme Ravier	X		
		Mme Berthelot	X			Mme Lebeugle			
	Mme Gohier	X			M. Dardelle				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme Le Frère			X				
		M. Héraud	X						
Total	7 présents								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme Delbarre			X				
		M. Trottier	X						
		M. Hoeve	X						
		M. Mazan			X				
		Mme Oger	X						
		Mme Voisine	X						
	Elèves	Decaux Alice							
		Payen Anatole	X						
Idier Shannon		X							
Total	6 présents								
Personnalité invitée		F. Monnier			X				

RUBRIQUE 1 : Affaires générales

Le quorum étant atteint, M. Le Principal ouvre la séance à 18h07. M. Le Principal rend hommage à Mme BODIER.
M. le Principal présente les membres excusés puis l'ordre du jour.

1. Approbation du procès verbal du CA du 12 juillet 2022

En l'absence de remarques et de questions, M. Le Principal soumet au vote l'approbation de ce procès verbal.

Votants : 21 – Pour : 21 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 1

RUBRIQUE 2 : Affaires pédagogiques

1. Bilan de la rentrée 2022

M. Le Principal présente les nouveaux personnels. Il ajoute que le collège est à la recherche d'un service civique pour épauler la vie scolaire.

M. Le Principal présente les effectifs.

574 élèves accueillis au collège Georges Gironde.

M. Le Principal indique que le collège a obtenu l'ouverture d'une classe de 6^{ème} supplémentaire du fait du nombre d'élèves.
12 élèves sont accueillis dans le dispositif ULIS (dispositif complet).

64 élèves en SEGPA (classes complètes).

M. Orain explique que des élèves qui ont une orientation SEGPA ou ULIS n'ont pas de place dans ces cursus et se retrouvent dans la voie classique. Certains élèves de 4^e n'ont pas d'affectation SEGPA ou ULIS depuis la 6^{ème}.

M. Le principal présente les résultats aux examens.

Résultats DNB : 88,68% de réussite au collège pour 90% pour l'académie et le département.

CFG : 100% de réussite.

M. Le Principal poursuit avec les chiffres de l'orientation.

62% des élèves de 3^{ème} du collège ont intégré une 2^{nde} Générale et Technologique (58,3% dans le département) et 30% une seconde professionnelle (27,1% dans le département). 8% des élèves ont intégré un CAP (14,6% dans le département).

M. Le Principal présente la liste des professeurs principaux.

Il présente ensuite quelques projets pour cette année scolaire :

Dispositif devoirs faits.

Mise en place du programme PHARe.

Ecriture du projet d'établissement/contrat d'objectifs. Auto-évaluation dans un premier temps.

Forum du développement durable avec les écoles du secteur est reconduit.

Olympiades avec les écoles du secteur.

La labellisation territoire éducatif.

Création d'une lettre d'information qui sera à destination des écoles du secteur et des parents.

Projet de web radio.

50 ans du collège (samedi 13 mai).

Classe sans note en 6^e.

Séjour APPN.

Echanges ERASMUS+.

M. Le Principal présente le protocole sanitaire. Apparition d'un niveau socle sur lequel nous nous trouvons actuellement.

Changement de toutes les huisseries de l'établissement. Se prolongera jusqu'au mois de décembre.

Salles spécifiques du complexe sportif augmentent considérablement obligeant le collège a une dépense supplémentaire de 13 000 euros si l'on garde le même schéma d'utilisation.

Le conseil départemental s'organise pour trouver des solutions au niveau des dépenses énergétiques. L'objectif serait de trouver un contrat au niveau de l'ensemble des collèges. De même au niveau de la restauration.

2. Rapport pédagogique annuel 2021/2022

Le rapport met en évidence l'engagement de l'ensemble du personnel que M. Le Principal remercie. Plus de 27 projets menés. M. Le Principal remercie également les élus du Conseil départemental pour tous les parcours proposés. Il remercie les parents qui sont présents dans toutes les instances. M. HOEVE explique qu'ils souhaitent créer une association de parents d'élèves pour développer une vie de parents au sein du collège.

18h59, M. Grimault se retire, portant le nombre de votants à 20.

M. Rousseau souligne la plus-value de l'enseignement au collège car le taux de PCS défavorisés est à pratiquement de 50% ce qui le place au-dessus du taux académique et national.

M. Le Principal propose l'approbation du rapport annuel.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 2

3. Charte de la communication

M. Le Principal explique que cette charte répond au besoin d'entretenir une communication de qualité avec les usagers. Elle sera diffusée à l'ensemble des familles.

M. Le Principal propose la charte de communication au vote.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 3

RUBRIQUE 3 : Affaires financières

1. Remise d'ordre

Mme Boisramé demande une remise d'ordre pour les élèves de 5^e, 4^e, 3^e qui ont débuté le 2 septembre et qui n'ont donc pas à payer le repas du 1^{er} septembre.

Le CA autorise dette remise d'ordre.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 4

2. DBM pour information et vote

Mme Boisramé informe les membres du CA de l'ajustement du prélèvement sur la taxe d'apprentissage pour la dégauchisseuse raboteuse installée en SEGPA.

Mme Boisramé demande à ce qu'une ressource non spécifique de 500 euros (versement GRETA) soit affectée pour les manuels scolaires.

Mme Boisramé demande une autorisation de prélèvement sur fonds de roulement.

AP	annulations Pyrénées	748,00 €
	location installations sportives	1 000,00 €
ALO	affranchissement	1 000,00 €
	électricité	12 000,00 €
	gaz	10 000,00 €
OPC	fontaines à eau	1 700,00 €
	TOTAL	26 448,00 €

Montant du fonds de roulement au 31/12/21 138 795,00 € soit 110,29 jours de fonctionnement
88 091,85 € pour 70 jours de fonctionnement

Disponible en prélèvement	130 391,55 €
PFR 01/01/22	10 385,00 €
PFR 22/03/22	9 262,00 €
provision 22/03/22	22 401,00 €
PFR 04/07/22	13 300,00 €
disponible après PFR 27/09/22	48 595,55 €

Montant du fonds de roulement au 27/09/22 56 999,00 € soit 45,29 jours de fonctionnement

M. Guineheux explique qu'il y a un projet de développer un réseau de chaleur qui pourrait alimenter le collège. La commune de Segré en Anjou-Bleu contactera le Conseil départemental à ce sujet pour pouvoir effectuer une étude.

Mme Boisramé soumet au vote les DBM.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 5

3. Projets pédagogiques, sorties et voyages scolaires

Séjour Pyrénées

PRIX PAR ELEVE : 382 €

90 élèves - 10 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
3S	42 000,00 €	particip.familles : 90 x 382	34 380,00 €
		FSE	3 500,00 €
		Collège (part accompagnateur)	4 120,00 €
TOTAL	42 000,00 €	TOTAL	42 000,00 €

Votants 20 : – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 6

Choix du prestataire séjour Grèce

	Durée	Départ	Repas	Assurance annulation	Bagage en soute	Taxe de séjour	Tarif	TOTAL
ATHENA	6 jours	NANTES	déjeuner et dîner du dernier jour non compris	13 €	OUI	comprise	521 €	534
ARISTA	6 jours	SEGRE	déjeuner et dîner du dernier jour non compris coût supplémentaire : 13,50 €	19 €	OUI	non comprise	489	508 € + taxe de séjour
CHAUDERON	5 jours	NANTES	repas du dîner J1 au déjeuner J5 pris en charge	11 €	19 €	non comprise	556	586 € + taxe de séjour

JUGEMENT DES OFFRES

	qualité prestation (60 %)	assurance annulation (10 %)	prix (30 %)	
ATHENA	1 (3)	2 (0,3)	2 (1)	4,3
ARISTA	2 (2)	3 (0,2)	1 (1,5)	3,7
CHAUDERON	3 (1)	1 (0,5)	3 (0,5)	2

Sur les trois proposition Athéna remporte le marché.

Mme Boisramé soumet au vote l'autorisation de signature avec la compagnie Athéna :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 7

Séjour Grèce

PRIX PAR ELEVE : 445 €

50 élèves - 5 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
ATHENA	29 945,00 €	particip.familles : 50 x 445 €	22 250,00 €
		FSE	5 000,00 €
		Collège (part accompagnateur)	2 695,00 €
TOTAL	29 945,00 €	TOTAL	29 945,00 €

Le conseil d'administration autorise l'organisation du séjour en Grèce en mars 2023 pour 50 élèves et 5 accompagnateurs avec une participation des familles de 445 € et un don du FSE de 5 000 €.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 8

Choix du prestataire séjour Espagne

	Repas	Prestation	Hébergement	Cours espagnol	Assurance annulation	Tarif	TOTAL
TRAVEL ET JEUNESSE	du dîner J2 au dîner J5	visite guidée	en famille sous réserve	3 h	27,50 €	449 €	476,50 €
LEXGO	du petit déjeuner J2 au petit déjeuner J6	accompagnateur et visite guidée	en famille avec conversation	3 h	15 €	380 €	395,00 €
CHAUDERON	du petit déjeuner J2 au dîner J5	visite guidée	en famille	3 h	assurance incluse	390 €	390,00 €
A LA CARTE	du petit déjeuner J2 au petit déjeuner J6	visite guidée	en famille	3 h	assurance incluse	423 €	423,00 €
EUROVOYAGES	du petit déjeuner J2 au petit déjeuner J6	visite guidée	en famille	4 h	23 €	403 €	426,00 €

JUGEMENT DES OFFRES

	qualité prestation (60 %)	assurance annulation (10 %)	prix (30 %)	
TRAVEL ET JEUNESSE	5 (0.2)	5 (0.03)	5 (0.1)	0.33
LEXGO	3 (0.3)	3 (0.05)	2 (0.25)	0.5
CHAUDERON	3 (0.3)	1 (0.16)	1 (0.5)	0.96
A LA CARTE	2 (0.5)	1 (0.16)	3 (0.16)	0.82
EUROVOYAGES	1 (1)	4 (0.04)	4 (0.12)	1.16

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec l'organisme de séjour EUROVOYAGES pour le séjour en Espagne du 9 au 14 avril 2023.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 9

Séjour Espagne

PRIX PAR ELEVE : 376 €

50 élèves - 5 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
EUROVOYAGES	23 430,00 €	particip.familles : 50 x 376 €	18 800,00 €
		FSE	2 500,00 €
		Collège (part accompagnateur)	2 130,00 €
TOTAL	23 430,00 €	TOTAL	23 430,00 €

Le conseil d'administration autorise l'organisation du séjour à MADRID du 9 au 14 avril 2023 pour 50 élèves et 5 accompagnateurs avec une participation des familles de 376 € et un don du FSE de 2 500 €.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 10

Séjour Allemagne

PRIX PAR ELEVE : 320 €

46 élèves - 4 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
Transport / Visites	16 440,00 €	particip.familles : 46 x 320 €	14 720,00 €
		OFAJ	1 000,00 €
		Collège (part accompagnateur)	720,00 €
TOTAL	16 440,00 €	TOTAL	16 440,00 €

Le conseil d'administration autorise l'organisation de l'échange avec l'Allemagne du 6 au 14 mars 2023 (accueil à SEGRE) et du 20 au 28 mars 2023 (séjour à MARKGRÖNINGEN) pour 46 élèves et 4 accompagnateurs avec une participation des familles de 320 €.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 11

Séjour EREA NANTES

PRIX PAR ELEVE : 35 €

16 élèves - 3 accompagnateurs

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORTS	548,90 €	particip.familles : 16 x 35	560,00 €
HEBERGEMENT EREA	516,60 €	FSE	85,00 €
RESTAURANT	340,00 €	COLAC (part accompagnateur)	300,00 €
MACHINES DE L'ILE	148,00 €	COLAC	700,00 €
		TAXE APPRENTISSAGE	91,50 €
TOTAL	1 553,50 €	TOTAL	1 553,50 €

Le conseil d'administration autorise l'organisation du séjour à l'EREA de NANTES du 12 au 14/12/22 pour 16 élèves et 3 accompagnateurs avec une participation des familles de 35 € et un don du FSE de 85 €.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 12

M. Rousseau présente la liste des projets.

Mme Valais précise que le pass culture permet d'aider au financement des projets.

M. Rousseau indique qu'il a été contacté par AXA pour effectuer 10 de conduite pour les élèves de 3^e.

Le chef d'établissement demande au Conseil d'Administration, d'adopter pour les projets ne demandant pas de participation financière des familles :

- Le principe pédagogique
- L'acceptation par l'établissement du don du Foyer Socio Educatif du collège
- La répartition des fonds du collège et autres subventions
- L'autorisation de signer les conventions et les contrats nécessaires avec les associations et sociétés concernées

En l'absence d'opposition, sur tel ou tel projet, le chef d'établissement demande l'adoption globale pour tous les projets présentés.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 13

4. Conventions

Convention installations sportives

Convention d'utilisation des installations avec les tarifs à jour.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 1

Acte numéro 14

Convention danse

Convention avec la compagnie Ostéorock. Mme Valais précise qu'il y a obligation dans le cadre de l'atelier artistique de changer d'intervenants tous les trois ans.

M. Le Principal demande l'autorisation de signer la convention :

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 15

Le pass éducation offre de nombreuses ressources pédagogiques à télécharger : leçons, cours, exercices, évaluations...

L'équipe de professeurs des écoles de la segpa souhaite utiliser ces ressources.

Le chef d'établissement demande donc l'autorisation au conseil d'administration de régler la cotisation pass éducation pour l'année scolaire 2022-2023.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 16

Dans le cadre du séjour à l'EREA de Nantes du 12 au 14 décembre 2022 par les 3èmes segpa, une convention d'hébergement avec l'EREA doit être signée.

Le chef d'établissement demande donc l'autorisation au conseil d'administration de signer la convention d'hébergement avec l'EREA de Nantes.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'hébergement avec l'EREA de Nantes.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 17

Mme Boisramé présente la convention liée à l'exposition 100 ans Segré se souvient. Aucun coût n'est associé à cette convention.

5. Vote des tarifs

8 établis de la SEGPA sont en vente : 100 euros sans presse, 150 euros avec presse.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 18

6. Bilan Pyrénées

BILAN FINANCIER SEJOUR PYRENEES

Collège Georges Gironde
49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU

BILAN FINANCIER
CA du 27/09/2022

Pyrénées

classe: 5ème

date:

Du 29 mai au 3 juin 2022

Participation financière	300,00 €
Prévision effectif élèves	122
Effectif réel élèves	115
Effectif professeurs	12

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Prévisions	Réalisations	Nature	Prévisions	Réalisations
Séjours Sportifs Scolaires	44 086,00 €	41 783,00 €	Familles	36 600,00 €	33 900,00 €
frais annulation		90,00 €	Frais annulation familles (PFR)		90,00 €
			Annulations non payées (PFR)		658,00 €
			FSE	3 000,00 €	3 000,00 €
			Collège en actions	1 440,00 €	1 440,00 €
			Collège	3 046,00 €	2 785,00 €
Total général dépenses	44 086,00 €	41 873,00 €		44 086,00 €	41 873,00 €
Coût final par participant			319,64 €		
			Coût par famille		
			300,00 €		

Le Conseil d'Administration valide le bilan financier du séjour dans les Pyrénées du 29 mai au 3 juin 2022 avec les 5èmes.

Votants : 20 – Pour : 20 – Contre : 0 – Abstention : 0

Acte numéro 19

7. Charte voyages

Mme Boisramé indique que pour éviter les franchises d'assurance, les documents de voyages ont été modifiés. Il y est indiqué des précisions sur le remboursement en indiquant que si une assurance annulation a été souscrite et que l'annulation est acceptée par l'assurance, la franchise ne sera pas remboursée à la famille. Cela apparaît sur la fiche d'inscription et d'engagement.

Mme Boisramé soumet vote les modifications des documents de voyages.

Votants : 20 – Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 1

Acte numéro 20

RUBRIQUE 5 : Questions diverses

En l'absence de remarques et de questions, M. Le Principal clôture la séance à 20h20.